



FONDATION DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES POMPIERS

QUI AIDE LES AIDANTS? **NOUS.**

La Fondation de l'AIP assure un soutien à plus de 350.000 pompières et pompiers et membres du personnel des services médicaux d'urgence. Le stress que ces hommes et femmes vivent au cours de leur carrière peut avoir des effets durables sur leur santé mentale et leur bien-être.

Reconnaissant l'importance de s'occuper de ces questions, la Fondation de l'AIP affecte des fonds aux membres aux prises avec des TSPT, des problèmes de toxicomanie ou d'autres problèmes de santé comportementale pour les aider à fréquenter le Centre d'excellence de l'AIP en traitement et rétablissement de la santé comportementale. Ce centre de traitement unique en son genre qui n'est accessible qu'aux membres de l'AIP a accueilli près de 4 000 membres depuis son ouverture en 2017.

Conformément à nos principes de base, la Fondation de l'AIP a été créée par des pompiers pour les pompiers afin de voir à ce que personne ne se trouve seul en première ligne en temps de crise personnelle.

Outre le soutien en santé comportementale, la Fondation de l'AIP assure :

- ◆ Une aide en cas de catastrophe
- ◆ Un soutien par les pairs après un décès en service
- ◆ Des recherches et un soutien en matière de cancer
- ◆ Des soins aux grands brûlés

Rendez-vous à l'adresse iafffoundation.org pour en savoir plus.

“

La garde d'honneur de l'AIP a pour tâches de prendre soin des familles de nos membres disparus et de voir à ce que ceux-ci soient enterrés avec dignité et respect. Un trop grand nombre de membres décédés se sont suicidés. Et j'ai presque compté parmi eux.

Le Centre d'excellence m'a littéralement sauvé la vie.

C'est un endroit magique. Il a sauvé la vie de centaines de pompières et pompiers des États-Unis et du Canada. Mais cela a un prix. Les personnes qui passent leur temps à aider les autres ont besoin de votre aide.

— Brent Jones, commandant adjoint de la garde d'honneur de l'AIP / lieutenant retraité du service d'incendie de Milwaukee et membre retraité de la section locale 215 de l'AIP

